# 

CRÉATION ET DISTRIBUTION DE LA RICHESSE EN BELGIQUE









Introduction	5
La Belgique et son « gâteau »	8
L'investissement productif en Belgique	11
Le partage du « gâteau »	13
Productivité et salaire	16
La compétitivité et l'emploi :	
un « effet d'aubaine » pour les capitalistes	18
Un peu de politique-fiction	20
Conclusion	21

Année après année, la banque Crédit Suisse dresse le même constat dans ses rapports sur l'évolution de la distribution de la richesse (le patrimoine) dans le monde : les inégalités économiques s'accentuent. En 2017, les 70 % les plus pauvres de la population mondiale disposaient de 2.7 % de la richesse totale alors que les 0,7 % les plus riches de cette même population en détenaient 45,9 %. Et si on élargit le spectre aux 9 % les plus riches de la population mondiale, on s'aperçoit que cette classe sociale possède 85,6 % du patrimoine mondial<sup>1</sup>. Il y a quelques années, cette structure des inégalités à l'échelle de la planète faisait dire à l'ancien prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, qu'en réunissant les 85 plus « Tous les hommes ont les mêmes droits [...] Mais du lot commun, il en est qui ont plus de pouvoirs que d'autres. Là est l'inégalité. »

Aimé Césaire, 1964.

grandes fortunes mondiales dans un autobus, il y aurait dans ce bus une richesse équivalente à celle que détient la moitié la plus pauvre de l'humanité.

Cette croissance des inégalités économiques, qui détermine en grande partie les inégalités sociales, culturelles et politiques, ne doit rien au hasard. Il s'agit de la principale conséquence de l'avènement d'un cycle du capitalisme qu'on dénomme le plus souvent par les termes de « financiarisation » ou de « capital financier ». Ce cycle prend son origine au XIX<sup>e</sup> siècle et il atteint sa pleine puissance aujourd'hui.

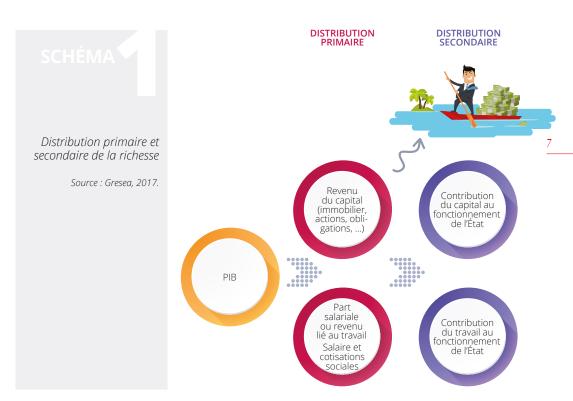
<sup>1.</sup> Crédit Suisse, World Wealth Databook, 2017.

Ce développement n'a rien à voir avec une « dérive », un « excès » du capitalisme, comme cela a pu être expliqué lors de la crise de 2008. Bien au contraire, il s'agit de son essence². Cette domination du capital financier s'est encore renforcée dans les années 1980 avec, tout d'abord, la libéralisation des flux de capitaux, délibérément mise en œuvre par le pouvoir politique en Occident et imposée auparavant aux pays du Sud par le Fonds Monétaire International et les politiques d'ajustement structurel. Cette domination s'est ensuite parée d'un discours fallacieux sur la gouvernance d'entreprise fondée sur le dogme de l'actionnaire tout-puissant.

De ce fait, le capital financier est caractérisé par une exigence de rendement des capitaux propres — ceux que les capitalistes investissent dans les entreprises — complètement déconnectée de la croissance de ces entreprises et donc, de l'économie en général. Le capital financier n'a d'ailleurs pas pour seul objectif la croissance économique. En effet, celle-ci peut provoguer de l'inflation. Et l'inflation peut diminuer la valeur des capitaux. Le capital financier s'intéresse donc avant toute chose à la rentabilité de l'investissement, peu importe ce qui est produit, comment il est produit et surtout, dans quelle(s) condition(s) se réalise la production ! Il s'agit d'accumulation pure et simple ou, pour reprendre les mots de l'économiste français Michel Husson, d'un « pur capitalisme »<sup>3</sup>. En Europe occidentale, une des conséguences de ce « pur capitalisme » est que la richesse monétaire croît moins vite que par le passé. La crise de 2008 et les politiques d'austérité qui l'ont suivie ont eu des conséquences sur ce qu'on appelle la création de valeur ajoutée (VA). Il s'agit de la différence entre le chiffre d'affaires d'une entreprise et les coûts des biens et des services qui ont été nécessaires pour le réaliser (et qui forment le chiffre d'affaires d'une autre firme). La somme des valeurs ajoutées de toutes les sociétés, administrations et organisations d'un pays constitue le produit intérieur brut (PIB)<sup>4</sup>. Le PIB est, depuis les années 1930, le principal indicateur de la croissance économique d'un pays. Cette valeur ajoutée produite par les travailleurs dans un pays durant une année va ensuite être distribuée entre ceux qui l'ont produite, les salariés et un élément parasite qu'on appelle le capital.

Cette première étape, que nous allons étudier dans ce document, s'appelle la distribution primaire des richesses (schéma 1). Dans une seconde étape, l'État prélève un impôt sur les revenus du travail et, parfois, sur ceux du capital. Il s'agit alors de la redistribution des richesses ou distribution secondaire des richesses. Il ne sera pas ici question de cette deuxième étape.

Avant d'aller plus loin, il est utile de préciser les limites du PIB. En effet, il s'agit d'un indicateur de la création de richesse monétaire dans un pays. Peu importe si cette création de richesse est favorable ou pas aux conditions de vie de l'être humain



<sup>2.</sup> Henri Houben, Le monde malade de la finance?, Charleroi, Couleur livres, 2017.

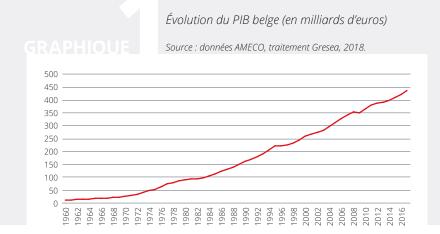
<sup>3.</sup> Michel Husson, Un pur capitalisme, éditions Page Deux, 2008.

<sup>4.</sup> La comptabilité nationale dont le PIB est l'indicateur principal trouve son origine aux États-Unis en 1934. C'est l'économiste Simon Kuznets qui a créé une comptabilité pour les États-Unis à la demande du Congrès américain afin de mesurer les effets de la crise économique de l'époque.

### 9

### La Belgique et son « gâteau »

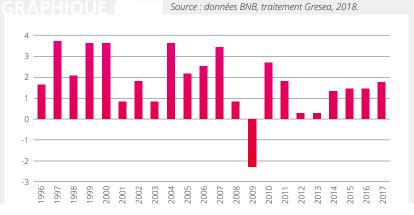
À la différence d'autres pays européens au Sud ou à l'Est, le PIB belge a globalement continué à croître, malgré la crise financière de 2008 (graphique 1).



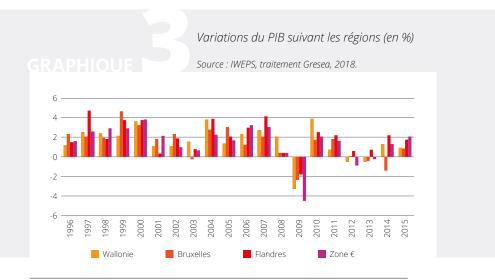
Néanmoins, lorsqu'on y regarde de plus près (graphique 2), on observe qu'il y a un « avant » et un « après » 2008. Après une chute importante en 2009, la croissance du PIB est repartie à la hausse durant deux années (2010 et 2011), principalement grâce à la dépense publique et à des mesures comme le chômage économique qui ont permis d'amortir le choc de la crise. Pour rappel, en 2010 et 2011, la Belgique se trouve avec un gouvernement fédéral en affaire courante. Les politiques d'austérité budgétaire et salariale préconisées par les institutions européennes ne sont donc pas mises en œuvre. Par contre, à partir de 2012, les gouvernements Di Rupo tout d'abord, et surtout Michel ensuite vont progressivement remettre en cause les fondements de l'État social en Belgique. Le gouvernement Michel est, à ce titre, le plus dur que la Belgique ait connu depuis les années 1980. Outre un saut d'index (2015), les réformes structurelles se succèdent depuis le début de la législature avec entre autres la baisse des cotisations sociales dans le cadre du Tax Shift (2015), la réforme du marché du travail (la loi Peeters en 2017), le durcissement de la loi de compétitivité (2018) ou, plus récemment, la réforme des pensions. Ces différentes mesures prises par le gouvernement Michel ont toutes pour point commun de modifier à court ou à long terme le salaire net et/ou socialisé des Belges et donc, la distribution primaire de la richesse en Belgique. Nous y reviendrons.

Selon les défenseurs du dogme de la compétitivité, le blocage des salaires et des dépenses publiques doit permettre de produire des marchandises moins chères qui se vendront mieux à l'étranger. Dans un second temps, si les entreprises belges vendent plus à l'étranger, elles engageront de nouveaux travailleurs et la masse salariale augmentera. Ce raisonnement pose cependant un problème majeur : si, comme c'est le cas aujourd'hui en Europe, tous les pays mènent cette politique de blocage des salaires et de la dépense publique, qui va encore être capable d'acheter ? Enfin, lorsque l'État dépense moins, que les salaires sont bloqués et que les entreprises ne vendent pas plus à l'étranger, l'activité des entreprises se réduit, le PIB croît alors moins vite. Alors que la croissance moyenne du PIB s'établissait à 2,3 % entre 1996 et 2008, elle n'est plus que de 0,9 % entre 2009 et 2017 (graphique 2).

# Évolution du PIB belge (en %)



Si, comme les autres régions, la Région flamande a été fortement touchée par la crise de 2008 (graphique 3), elle a pu se relever plus rapidement que les deux autres. Ceci est principalement dû à l'internationalisation plus forte de l'économie flamande qui lui a permis de mieux profiter du rebond de la croissance mondiale à partir de 2012-2013 contrairement à Bruxelles et à la Wallonie. Cette différence entre la Wallonie et la Flandre s'explique par l'histoire économique et sociale de ces deux régions depuis l'entre-deuxguerres. La bourgeoisie belge, principalement francophone, va très tôt privilégier la rente financière à l'investissement industriel en vendant progressivement ses participations dans l'industrie wallonne, qui va de ce fait passer sous contrôle étranger ou péricliter. Au fil des restructurations, les grands bastions industriels seront restructurés (ArcelorMittal) ou même fermés (Caterpillar). À l'inverse, en l'absence d'une bourgeoisie régionale au début du 20e siècle, la Flandre va très tôt faire le choix d'attirer les entreprises multinationales sur son territoire et de développer des réseaux de PME, plus grandes qu'en Wallonie, et surtout, mieux connectées aux marchés internationaux. Le port d'Anvers joue évidemment un rôle crucial dans cette stratégie de développement économique. Si ce type de développement rend la Flandre très dépendante de l'économie mondiale, elle lui permet actuellement de bénéficier plus que la Wallonie de la croissance économique mondiale⁵.



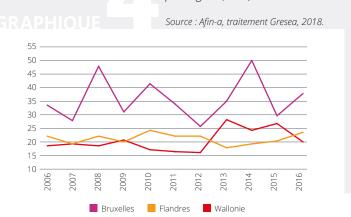
<sup>5.</sup> Voir à ce sujet Bruno Bauraind, *Multinationales : la dépendance belge*, 2017. Article disponible à l'adresse : http://www.econospheres.be/Multinationales-du-21eme-siecle.

Le gâteau belge grandit moins vite qu'avant 2008. L'avenir nous dira si cette stagnation économique est conjoncturelle (passagère) comme le prétendent certains, ou si la Belgique est entrée dans un processus de stagnation économique à long terme comme le Japon. En ce qui concerne la Belgique, cela dépendra essentiellement de l'économie allemande. En effet, nos entreprises sont très liées aux exportations des firmes germaniques. Si à l'avenir, ces dernières exportent moins, l'activité économique en Belgique s'en ressentira nécessairement. Dans ce contexte, on peut avancer qu'en l'absence d'une politique de relance de l'investissement public ou socialisé ambitieuse, il y a un risque important que la stagnation économique perdure.

### L'investissement productif en Belgique

En règle générale, l'économie de l'Union européenne (UE) souffre d'un manque d'investissement productif de la part du secteur privé. Ce qui fait de l'UE, une zone de « basse pression économique » depuis 2008. Cette situation est la conséquence d'une part des effets de la crise de 2008 et d'autre part des politiques austéritaires<sup>6</sup> qui freinent la consommation en Europe et qui n'encouragent pas les entreprises à investir. La Belgique n'est pas la plus mal lotie. Néanmoins, comme on peut l'observer sur le **graphique 4**, la réalité est différente selon les régions. Il faut ici isoler la Région bruxelloise. En effet, la localisation sur son territoire de nombreux sièges sociaux d'entreprises fausse les statistiques. Des investissements réalisés dans les autres régions sont comptabilisés à Bruxelles. Par contre, les deux autres régions du pays se trouvent plutôt un peu au-dessus de la moyenne européenne (entre 15 et 20 % de la valeur ajoutée brute VAB) avec, cependant, deux tendances divergentes. Depuis 2013, la Flandre connaît un rebond de l'investissement productif sur son territoire. Comme expliqué cidessus, les entreprises flamandes exportent plus à l'international. Elles ont donc investi plus pour répondre à la croissance internationale hors de l'UE. À l'inverse, en Wallonie, plusieurs grandes entreprises exportatrices (Caterpillar, ArcelorMittal, Saint-Gobain, AGC, etc.) ont été fermées ou restructurées. En outre, l'économie wallonne se tourne plus vers l'Union européenne et les pays limitrophes que la Flandre.

### Part de l'investissement productif dans la VAB par région (en %)



La Belgique reste néanmoins un État riche. Toujours selon le rapport du Crédit Suisse, une banque peu suspecte d'inspirations marxistes, la Belgique se place au 7e rang des pays les plus riches du monde en termes de patrimoine<sup>7</sup>. Ce classement ne concerne évidemment pas tous les Belges... La question qui se pose aujourd'hui n'est donc pas seulement celle de la croissance du PIB, mais aussi, et surtout, celle du partage de la richesse. C'est d'ailleurs sur ce terrain que l'oligarchie européenne et belge a décidé de mener la bataille.

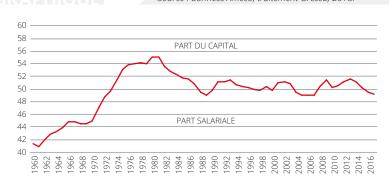
### Le partage du « gâteau »

Même si la Belgique reste un des États les plus riches du monde, cette richesse augmente moins vite qu'auparavant. Dans ce contexte, il est important d'interroger la répartition du PIB entre les revenus du capital et ceux du travail, ce que les économistes appellent la distribution primaire de la richesse. La part salariale additionne les salaires (y compris les cotisations sociales et le précompte professionnel)8.

Sur le **graphique 5**, ce qui se trouve en dessous de la courbe est le pourcentage du PIB qui revient aux salariés belges. Ce revenu global des salariés en Belgique oscille entre un point bas, 41 % en 1961, et un point haut en 1980 avec 55,1 %. En 2017, les salariés belges perçoivent 49,2 % de la richesse qu'ils créent. Ce qui se trouve au-dessus de la courbe désigne la part du PIB qui revient aux propriétaires sous forme d'actions (les dividendes), d'obligations ou encore de revenus immobiliers.

Part des salaires dans le PIB (en %)

Source: données Ameco, traitement Gresea, 2018.



<sup>7.</sup> Crédit Suisse, World Wealth Report 2017, https://www.mers.be/FILES/credit.pdf.

<sup>8.</sup> La part salariale peut être calculée de différentes façons en fonction du dénominateur choisi (PIB ou VAB) et de l'intégration ou pas dans les salaires d'une partie des revenus des indépendants. Dans le cadre de cette étude, nous avons fait le choix de calculer la proportion des salaires dans le PIB et d'exclure les revenus des indépendants du numérateur (les salaires). Ce choix ne change en rien les évolutions de la courbe. Il peut par contre modifier de 3 ou 4 % sa hauteur. Pour les férus de statistiques, voir Philippe Askenazy, Partage de la valeur ajoutée et rentabilité du capital en France et aux États-Unis : une réévaluation, Économie et statistique, 2003.

### Ce que nous dit la part salariale

La part salariale n'est pas un indicateur du « niveau de vie des salariés ». Elle peut par exemple augmenter par le seul fait de la baisse du PIB. C'est ce qu'on observe en 2008-2009. L'augmentation de la part salariale à ce moment est moins liée à l'augmentation des salaires qu'à la baisse du PIB. Si la taille du gâteau augmente moins vite que les salaires, ceux-ci en prennent une part plus importante. C'est presque toujours le cas lors d'une crise économique. En effet, les entreprises mettent un certain temps avant de restructurer et donc de licencier des travailleurs. C'est la même chose avec les politiques d'austérité salariale qui ne seront mises en œuvre qu'à partir de 2010-2011 en Europe.

L'augmentation de la part salariale peut aussi ne profiter qu'à une partie des salariés si, par exemple, les revenus des salariés les plus aisés augmentent plus que ceux des plus pauvres. Si la part salariale n'est pas un indicateur du niveau de vie des salariés, que peut-elle alors expliquer?

La part des salaires est tout d'abord un indicateur du

« pouvoir économique » des salariés. En effet, une augmentation de la part salariale exprime le fait que les travailleurs récupèrent une part de plus en plus importante de la richesse qu'ils ont produite sous forme de salaire ou de cotisations sociales. Ils sont dès lors moins dépendants des capitalistes pour investir dans les soins de santé ou les pensions, par exemple. À l'inverse, la baisse de la part salariale renforce mécaniquement la part des revenus du capital. Les actionnaires et les dirigeants d'entreprise ont alors un pouvoir croissant sur la société, sur les hôpitaux privatisés ou les pensions par capitalisation, par exemple.

La part des salaires est ensuite un indicateur des inégalités macroéconomiques. Comme l'a bien montré l'économiste français Thomas Picketty, nous sommes plus inégaux devant le capital que devant le travail. Pour la simple raison que la très grande majorité des Belges perçoivent un salaire et en vivent, alors que seule une minorité reçoit un revenu du capital. Le fait que la part du capital se renforce désigne alors une société où les inégalités économiques augmentent.

Depuis les années 1960, il est possible d'identifier quatre périodes historiques en ce qui concerne le partage des richesses en Belgique (graphique 6). Il y a tout d'abord la période allant de 1960 à 1981 qui, alors que le chômage est quasi inexistant jusque 1974, voit « l'avènement de l'État social belge ». Grâce à la puissance du mouvement social, au développement conjoint de la négociation collective et de la sécurité sociale, et à la nomination de salariés à la tête des entreprises, la part salariale augmente fortement. La seconde période, qui s'étale de 1981 à 1989, consacre « la revanche des rentiers » en Belgique. Dans un contexte international marqué par l'arrivée au pouvoir des néolibéraux (Reagan, Thatcher), les gouvernements Maertens-Gol en Belgique vont mettre en place des mesures d'austérité (deux sauts d'index) pour relancer la compétitivité belge. Déjà à l'époque, il s'agit de « rétablir un climat plus favorable à l'entreprise »9. La troisième période **post-Maastricht** va de 1990 à 2013 et est caractérisée par une relative stagnation de la part salariale belge, un peu au-dessus des 50 % du PIB. Cette stagnation ne veut pas dire que la situation des salariés belges ne s'est pas détériorée durant cette période. En effet, comme nous l'avons vu dans l'encadré ci-dessus, pour les années 2008-2009, le PIB belge diminue. Les salaires ou le « pouvoir d'achat » n'ont donc pas nécessairement augmenté durant ces deux années, mais bien leur part dans un PIB en baisse. Lors d'une crise économique, l'ajustement des salaires se fait toujours avec un temps de retard. En effet, les restructurations dans les entreprises prennent du temps à se mettre en place. Enfin, à partir de 2013, les effets des politiques d'austérité du gouvernement Di Rupo et surtout Michel à partir de 2014 se font sentir sur la part des salaires. Le saut d'index de 2015 est d'ailleurs facilement identifiable sur la courbe. Étant donné que le PIB a continué à augmenter durant cette période (graphique 2), même moins vite que par le passé, cela veut dire que les politiques du gouvernement actuel ont contribué à transférer de la richesse des salariés vers les détenteurs du capital. Il ne s'agit donc pas, comme on l'entend souvent, de faire des économies pour trouver une solution à la « crise » ou de créer des emplois, mais bien de distribuer plus de richesse vers les capitalistes. La guestion qui se pose désormais est de savoir si cette baisse est conjoncturelle ou si, comme dans les années 1980, nous allons de nouveau « descendre une marche ». Si c'est le cas, cette quatrième période verra alors le renforcement de « l'État néolibéral en Belgique ».

Pour en savoir plus sur cette période, lire Gabriel Maissin, La Belgique sur le sentier du néolibéralisme. Profil d'une politique économique, 2012. Article disponible sur Éconosphères: http://www.econospheres.be/La-Belgique-sur-le-sentier-du#outil\_sommaire\_1.

Lecture politique de la part salariale (en %)

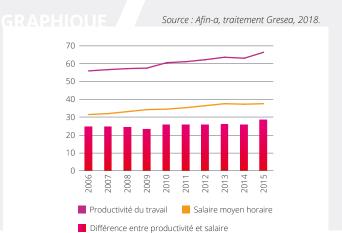
Source : données Ameco, traitement Gresea, 2018.



### Productivité et salaire

Il existe deux règles simples en économie. La première est confirmée par tous les économistes classiques, d'Adam Smith à David Ricardo en passant par Karl Marx. Cette règle veut que **seul le travail**, **en transformant la nature**, **crée de la valeur**. La seconde exprime que, **dans une économie capitaliste**, **le salaire ne couvre jamais la richesse créée par le travailleur**, sinon le capital n'est plus rémunéré (**graphique 5**). Dès lors, quand les salaires augmentent plus vite que la productivité du travail<sup>10</sup>, la part des salaires augmente. Cela veut dire qu'une part plus importante de la richesse créée par les salariés leur revient. À l'inverse, lorsque les salaires augmentent moins vite que la productivité, la part des salaires baisse et la part des profits augmente. En d'autres termes, les salariés perçoivent une moins grande part de la richesse qu'ils produisent<sup>11</sup>.

Productivité du travail horaire et salaire horaire moyen en Belgique (en €)



Comme le montre la courbe mauve sur le graphique 7, la productivité du travail par heure, qui désigne la valeur ajoutée produite par heure travaillée, n'a cessé d'augmenter depuis 2006. Alors que le « travailleur belge moyen »<sup>12</sup> produisait 56 € par heure travaillée en 2006, sa production de richesse est de 66,6 € en 2015. La courbe jaune montre que le salaire horaire moyen a aussi augmenté en passant de 31,5 € en 2006 à 37,5 € en 2015. Ce graphique confirme donc bien que **le salarié** belge ne perçoit qu'une partie de la richesse supplémentaire qu'il produit. La courbe jaune est toujours inférieure à la mauve. La troisième partie du graphique, les barres rouges, montre l'évolution de la différence entre la productivité (courbe mauve) et le salaire horaire (courbe jaune). Cette troisième partie permet de constater que, à partir de 2015, l'écart se creuse au détriment du salaire. La productivité du travail augmente plus vite que les salaires. C'est principalement l'effet du saut d'index, mais également du gel des salaires décidé auparavant par le gouvernement Di Rupo et du corsetage croissant de la négociation collective des salaires

<sup>10.</sup> Rapport entre la quantité produite et les ressources utilisées pour ce faire. En général, on calcule a priori une productivité du travail, qui est le rapport entre soit de la quantité produite, soit de la valeur ajoutée réelle (hors inflation) et le nombre de personnes nécessaires pour cette production (ou le nombre d'heures de travail prestées).

<sup>11.</sup> Savage, R. et Husson, M., Salaire et compétitivité, Charleroi, Couleur livres, 2013.

<sup>12.</sup> Par facilité, nous utilisons ici une moyenne. Il est tout à fait clair qu'il existe des inégalités entre les salariés et que ce « salaire moyen » est loin de la réalité que connaît une majorité de travailleurs en Belgique.

emplois.

Pour justifier ces politiques qui partagent la richesse au détriment de ceux qui la créent, les gouvernements successifs depuis 1981 ont toujours mis en avant la compétitivité du territoire belge. Selon ce dogme, la baisse des salaires et des cotisations sociales (accompagnée de réformes fiscales) doit permettre d'attirer ou de maintenir les entreprises sur le sol belge, et donc, selon la Fédération des entreprises

de Belgique (FEB) ou le gouvernement actuel, de créer de nouveaux

### La compétitivité et l'emploi : un « effet d'aubaine » pour les capitalistes

Comme l'explique deux sociologues belges, Esteban Martinez et Marc Zune : « pour mesurer l'emploi, deux taux sont généralement pris en considération : le taux de chômage, qui est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active, et le taux d'emploi, qui représente le nombre de personnes ayant un emploi en pour cent de la population en âge de travailler »<sup>13</sup>. Le graphique 8 ci-dessous montre quant à lui l'évolution du nombre de chômeurs en Belgique depuis le début des années 1960. Ce graphique permet de constater qu'il n'y a aucun lien avéré entre la baisse de la part des salaires et la baisse du chômage. En effet, durant les années 1960, alors que la part salariale augmente, le chômage est quasi inexistant en Belgique. Par contre, durant cette période, la faiblesse du chômage va bénéficier aux salariés. Au travers de leurs organisations, ils parviendront à construire un rapport de force favorable face au patronat.

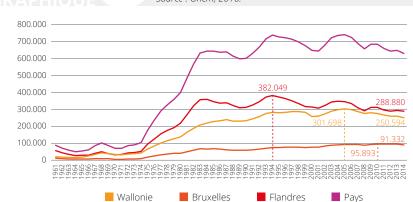
À l'inverse, à partir de 1974, le chômage va exploser en Belgique et les politiques d'austérité salariale menées depuis les années 1980 n'y pourront rien puisque le nombre de chômeurs se stabilisera jusqu'à aujourd'hui aux alentours de 700.000. Diminuer les salaires ou les cotisations sociales n'a donc aucun impact vérifiable sur l'emploi.

Dans le secteur privé, l'emploi est lié à la croissance économique et aux carnets de commandes des entreprises, pas à des politiques d'activation ou de compétitivité.

En économie, on désigne par « effet d'aubaine » ce qui se passe depuis plus de 40 ans. Il s'agit d'un transfert d'argent (une subvention en d'autres termes) du public ou des travailleurs vers les propriétaires d'entreprises. Cette subvention est légitimée par le fait que cet argent servira à créer de l'emploi. Sauf que, au final, cet argent ne sert pas à cela, car la conjoncture économique ne le permet pas. Dès lors, la création d'emploi devient « une fabuleuse excuse » pour transférer de l'argent des salariés ou des contribuables vers les propriétaires des entreprises.



Source: Onem, 2016.



Depuis 2014, le gouvernement Michel a très souvent communiqué sur ses « succès » en termes de création d'emplois. Entre avril 2014 et janvier 2017, l'emploi en Belgique a en effet augmenté de 114.119 unités¹⁴ selon l'ONSS. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, cette augmentation n'a rien à voir avec l'action du gouvernement. Elle est principalement due à la reprise de la croissance économique.

<sup>13.</sup> Pour une vue complète de la problématique de l'emploi, voir la brochure de la campagne *Tam Tam* intitulée *Jobs, Jobs, Jobs oui... Mais lesquels* ?, disponible à l'adresse : http://www.econospheres.be/JOBS-JOBS-JOBS-oui-Mais-lesquels.

<sup>14.</sup> Chiffres de l'ONSS cités par la brochure de la campagne Tam Tam intitulée Jobs, Jobs, Jobs oui... Mais lesquels ?, disponible à l'adresse : http://www.econospheres.be/JOBS-JOBS-JOBS-oui-Mais-lesquels

### Un peu de politique-fiction

Néanmoins, dans un cadre de politique-fiction qu'affectionne le gouvernement actuel, si nous devions, contre toute logique économique, attribuer cette augmentation de l'emploi aux politiques du gouvernement fédéral, le « succès » se transformerait rapidement en « supercherie ». Depuis 2014, les politiques austéritaires du gouvernement (principalement le saut d'index) ont contribué à transférer environ 1,9 % du PIB belge des salaires vers le capital (graphique 5). En effet, en 2014, la part des salaires dans le PIB était de 51,1 % alors qu'en 2017, elle ne représentait plus que 49,2 %. Aux prix de 2017, 1,9 % du PIB équivaut à environ 8,3 milliards d'euros. Si, comme le soutient le gouvernement, les politiques d'austérité visent le « Jobs, Jobs », chaque emploi créé sur la période a donc coûté en moyenne 72.924 € (8,3 milliards divisés par 114.119 emplois) aux salariés belges.

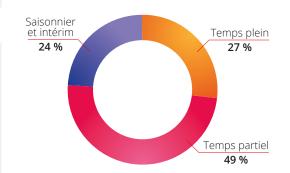
C'est plutôt cher payé, surtout lorsqu'on jette un œil au type d'emploi dont il est question. Le **graphique 9** montre que si l'emploi augmente, il le fait par ses mauvais côtés, puisque l'emploi à temps plein ne concerne que 27 % des emplois supplémentaires entre avril 2014 et janvier 2017.

C'est définitivement très cher payé pour de l'emploi précaire...

GRAPHIQUE

Évolution de l'emploi par type entre avril 2014 et janvier 2017

Source: ONSS, 2017.



### Conclusion

Les inégalités économiques, qui se creusent en Belgique comme dans les autres pays européens entre ceux qui vivent seulement de leur travail et ceux qui perçoivent un revenu de la propriété, n'ont rien de naturel. Elles résultent de choix politiques. Selon les hommes et les femmes politiques qui mettent en œuvre ces politiques austéritaires ou de compétitivité, celles-ci doivent inciter les entreprises à investir et permettre la création d'emplois. Or, en Belgique, depuis près de 40 ans, l'investissement productif stagne ou diminue et l'emploi n'augmente pas. Si ces politiques sont inefficaces d'un point de vue économique, elles permettent par contre aux détenteurs de capitaux d'augmenter leur pouvoir sur notre société en organisant, par exemple, le sousfinancement de la sécurité sociale. L'objectif final étant de la privatiser. Intégrer dans l'économie capitaliste ce qui lui échappe, voilà bien l'objectif des politiques d'austérité.

Face à cette violente attaque contre les salaires et le pouvoir économique des salariés, il s'agit d'affirmer tout d'abord que le salaire n'est pas seulement un revenu, mais bien un investissement collectif qui permet à la majorité des Belges d'exercer des choix de société en dehors des logiques de marché et des normes de rentabilité. Comment peut-on imaginer une seule seconde la prise en compte des guestions sociales (le vieillissement, la santé publique, l'éducation, etc.) et environnementales (le réchauffement climatique, la surconsommation, le recyclage, etc.) dans une économie dirigée seulement en fonction des intérêts et des valeurs d'une minorité de capitalistes ? C'est impossible... Il s'agit aussi d'affirmer la légitimité de la négociation collective des salaires. C'est elle qui permet que le salaire soit un droit négociable et non une simple « norme de marché ». C'est d'ailleurs en grande partie grâce à la négociation collective des salaires et à leur indexation automatique que la Belgique est, encore aujourd'hui, un des pays les moins inégalitaires du monde. Cela non plus, n'a rien de naturel...

## Notes

